

TD sur l'interprétation des tables de mobilité sociale

I) Construction et lecture des tables de mobilité

Les tables de mobilité sont construites à partir de l'enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) de l'Insee. Deux questions de cette enquête sont utilisées pour construire les tables. Elles concernent des hommes âgés de 40 à 59 ans. Les voici :

- Quelle est votre situation professionnelle ?
- Quelle était la situation professionnelle de votre père lorsque vous aviez 20 ans ?

On peut alors croiser dans un tableau à double entrée la position sociale du fils et celle de son père ; ce tableau est appelé « table de mobilité sociale ».

Dominique Goux et Eric Maurin proposent un découpage de la structure sociale en trois groupes : les catégories supérieures comprennent les cadres et professions intellectuelles supérieures ; les catégories intermédiaires regroupent les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et les professions intermédiaires ; les catégories populaires représentent les agriculteurs, les employés et les ouvriers.

Tableau 1

En milliers	Catégories socioprofessionnelles du père			
Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégories supérieures	Catégories intermédiaires	Catégories populaires	Ensemble
Catégories supérieures	310	455	553	1 318
Catégories intermédiaires	189	710	1 410	2 309
Catégories populaires		505	2 824	
Ensemble		1 670	4 787	

D'après les données de l'Insee, 2003.

1) A partir de la table de mobilité en données brutes (document 3 p.213 du manuel), complétez le tableau ci-dessus.

En milliers	Catégories socioprofessionnelles du père			
Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégories supérieures	Catégories intermédiaires	Catégories populaires	Ensemble
Catégories supérieures	310	455	553	1 318
Catégories intermédiaires	189	710	1 410	2 309
Catégories populaires	91	505	2 824	3 420
Ensemble	590	1 670	4 787	7 047

D'après des données de l'Insee, 2003.

2) Faites une phrase avec chacune des données soulignées.

D'après l'Insee, en France, en 2003, on comptait 455 000 hommes âgés de 40 à 59 ans issus des catégories intermédiaires et qui sont devenus membres des catégories supérieures.

D'après l'Insee, en France, en 2003, on comptait 1 670 000 hommes âgés de 40 à 59 ans issus des catégories intermédiaires.

D'après l'Insee, en France, en 2003, on comptait 2 824 000 hommes âgés de 40 à 59 ans issus des catégories populaires et qui sont restés membres des catégories populaires.

D'après l'Insee, en France, en 2003, on comptait 1 318 000 hommes âgés de 40 à 59 membres des catégories supérieures.

3) Où figurent les individus immobiles, les individus connaissant une mobilité ascendante et les individus connaissant une mobilité descendante ? (Utilisez trois surligneurs de couleur différente).

Immobiles : dans la diagonale : $310 + 710 + 2 824$

En mobilité ascendante : $455 + 1410 + 2 824$

En mobilité descendante : $189 + 91 + 505$

4) Sur 100 fils issus des catégories supérieures, combien sont restés dans les catégories supérieures (calculez la proportion) ? Sur 100 fils aujourd'hui en catégories supérieures, combien avaient un père dans les catégories supérieures (calculez la proportion) ?

$310/590 = 52,5\%$ (destinée)

$310/1318 = 23,5\%$ (recrutement)

Les tables de mobilité sont des instruments, construits par les sociologues, qui servent à mesurer le degré de mobilité ou d'immobilité sociale. A partir de la table de mobilité en données brutes que l'on vient d'étudier, deux types de tables sont construits :

➤ **Les tables de recrutement ou d'origine.**

- Il s'agit dans cette table de connaître, dans une catégorie sociale actuelle, l'origine socioprofessionnelle des individus qui la compose (cette origine socioprofessionnelle est souvent donnée par le groupe socio-professionnel du père).
- On se pose donc la question : « d'où viennent les individus qui composent une certaine catégorie sociale ? ». On se demande quel est le recrutement social dans une catégorie donnée. Quel est l'origine sociale des individus qui la composent ?
- Par exemple, on dira : « sur 100 agriculteurs, 88 sont fils d'agriculteurs, 2 sont fils d'artisans-commerçants-chefs d'entreprise, 1 sont fils de cadre, etc. ».

➤ **Les tables de destinée.**

- Il s'agit alors de savoir ce que sont devenus les enfants issus de certaines catégories socioprofessionnelles.
- On se pose donc la question : « que sont devenus les individus qui viennent d'une certaine catégorie sociale ? ». On se demande quel est leur destin social.
- Par exemple, on dira : « sur 100 fils d'agriculteurs, 22 sont devenus agriculteurs, 6 sont devenus artisans, commerçants, chefs d'entreprise, 9 sont devenus cadres, 17 profession intermédiaire, etc. ».

5) A partir du tableau 1 et en vous aidant de votre réponse à la question 4, construisez la table de destinée et la table de recrutement. Commencez par placer les 100% qui indiqueront le sens de lecture de votre table.

Tableau 2

TABLE DE DESTINEE SOCIALE				
en %	Catégories socioprofessionnelles du père			
Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégories supérieures	Catégories intermédiaires	Catégories populaires	Ensemble
Catégories supérieures	52,5	27,2	11,6	18,7
Catégories intermédiaires	32,0	42,5	29,4	32,8
Catégories populaires	15,4	30,2	59,0	48,5
Ensemble	100	100	100	100

D'après les données de l'insee, 2003.

Tableau 3

TABLE DE RECRUTEMENT				
en %	Catégories socioprofessionnelles du père			
Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégories supérieures	Catégories intermédiaires	Catégories populaires	Ensemble
Catégories supérieures	23,5	34,5	41,0	100
Catégories intermédiaires	8,2	30,8	61,0	100
Catégories populaires	2,7	14,8	82,5	100
Ensemble	8,4	23,7	67,9	100

D'après les données de l'insee, 2003.

6) Faites une phrase avec chacune des données des cases grisées de la table de destinée.

D'après l'insee, en France, en 2003, 15,4% des hommes âgés de 40 à 59 ans issus des catégories supérieures sont membres des catégories populaires.

D'après l'insee, en France, en 2003, 32,8% des hommes âgés de 40 à 59 ans sont membres des catégories intermédiaires.

7) Faites une phrase avec chacune des données des cases grisées de la table de recrutement.

D'après l'insee, en France, en 2003, 8,4% des hommes âgés de 40 à 59 ans sont issus des catégories supérieures.

D'après l'insee, en France, en 2003, 41% des hommes âgés de 40 à 59 ans membres des catégories supérieures sont issus des catégories populaires.

II) Analyse de la mobilité sociale à partir des tables

Pour caractériser le degré de mobilité dans notre société, nous allons nous poser plusieurs questions :

1. Les individus ont-ils tendance à reproduire la position sociale de leur père ou ont-ils tendance à en occuper une différente ?

2. Si mobilité il y a, on va se demander si elle doit s'interpréter vraiment comme une progression de la fluidité sociale. Nous étudierons les deux façons d'aborder cette question :

- Quelle est la part de cette mobilité observée qui est due à la mobilité structurelle et celle qui est due à la mobilité nette (mesure de la fluidité sociale) ?
- Une autre manière d'étudier la fluidité sociale consiste à se demander si les individus issus de différentes catégories ont des chances d'accès égales aux catégories les plus valorisées ? Nous opposerons alors mobilité observée et mobilité relative (autre mesure de la fluidité sociale).

3. L'analyse d'une table de recrutement nous permet-elle de conclure à une réelle égalité des chances (notions de sous-représentation et surreprésentation) ?

Première question : Les individus ont-ils tendance à reproduire la position sociale de leur père ou ont-ils tendance à en occuper une différente ?

8) A partir du tableau 1, déterminez combien il y a d'immobiles.

3 844 000 immobiles

9) Déduisez de votre réponse à la question 8, le nombre de mobiles.

$7\,047\,000 - 3\,844\,000 = 3\,203\,000$ mobiles

10) Calculez la proportion que représentent les immobiles dans le total d'hommes de 40 à 59 ans. En déduire la proportion de mobiles ?

Proportion d'immobiles dans le total des hommes de 40 à 59 ans = $3\,844 / 7\,047 = 54,5\%$

Proportion de mobiles dans le total des hommes de 40 à 59 ans = $3\,203 / 7\,047 = 45,5\%$

11) Quelle est la proportion d'individus connaissant une mobilité ascendante parmi l'ensemble des individus ? Quelle est la proportion d'individus connaissant une mobilité descendante parmi l'ensemble des individus ?

$455 + 1410 + 2\,824 = 4\,689\,000$ hommes de 40 à 59 ans en mobilité ascendante.

785 000 hommes en mobilité descendante

Question supplémentaire : avez-vous une idée des raisons de l'écart entre mobilité ascendante et descendante ?

Evolution de la structure socio-professionnelle. Si la structure socio-professionnelle était restée strictement identique, on devrait avoir autant de mobiles ascendants que de mobiles descendants.

Deuxième question : La mobilité doit-elle s'interpréter comme une progression de la fluidité sociale ?
Analyse d'une table de destinée opposant mobilité observée et mobilité nette.

Tableau 4

En milliers	Effectif dans la génération des pères (1)	Effectif dans la génération des fils (2)	Ecarts positifs (1) – (2) Attention, n'indiquez que les écarts positifs !!!!
Catégories supérieures			
Catégories intermédiaires			
Catégories populaires			
			Total des écarts positifs =

12) Remplissez le tableau 4 en raisonnant sur les données du tableau 1 (table en données brutes).

En milliers	Effectif dans la génération des pères (1)	Effectif dans la génération des fils (2)	Ecarts positifs (1) – (2) Attention, n'indiquez que les écarts positifs !!!!
Catégories supérieures	590	1 318	-
Catégories intermédiaires	1 670	2 309	-
Catégories populaires	4 787	3 420	1 367
			Total des écarts positifs = 1 367

13) Dans le tableau 1, combien y a-t-il d'individus issus des catégories populaires qui sont mobiles (mobilité observée) ?

$1\,410 + 553 = 1\,993\,000$ hommes issus des catégories populaires sont mobiles.

14) En quoi l'écart positif entre l'effectif dans la génération des pères membres des catégories populaires et l'effectif dans la génération des fils membres des catégories populaires pourrait expliquer une grande partie de la mobilité observée dans la question précédente ?

La diminution du nombre de membres des catégories populaires réduit le nombre de places disponibles. Certains fils issus des catégories populaires devront donc nécessairement occuper d'autres positions sociales, d'où leur mobilité. Leur mobilité s'explique donc par un changement de la structure sociale entre la génération des pères et la génération des fils.

Voir power point « animation mobilité structurelle ».

15) Complétez la phrase suivante avec les données chiffrées qui conviennent : « En 2003, les **transformations de la structure sociale** ont donc nécessité 1 367 000 changements de position entre la génération des pères et celle des fils (voir tableau 4). Cette mobilité est appelée **mobilité structurelle**. Or, la table de 2003 comptait 3 203 000 mobiles (voir question 9).

On en déduit la **mobilité nette** = **Mobilité totale - mobilité structurelle = 1 836 000** »

Mobilité nette (ou individuelle) : mobilité qui serait observée s'il n'y avait aucune modification de la structure de la population active entre la génération des pères et celle des fils ; c'est une mesure possible de la fluidité sociale. Plus elle est forte, plus on se rapproche de l'égalité des chances.

16) Résumez vos résultats dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5

	Nombre en milliers	Part en %
IMMOBILES	3 844 000	54,5%
MOBILES	3 203 000	45,5%
<i>Dont mobilité structurelle parmi l'ensemble des individus</i>	1 367 000	19,4%
<i>Dont mobilité nette parmi l'ensemble des individus</i>	1 836 000	26,1%
ENSEMBLE	7 047 000	100

Troisième question : La mobilité doit-elle s'interpréter comme une progression de la fluidité sociale ? Analyse d'une table de destinée opposant mobilité observée et mobilité relative.

Pour les questions 16 à 24, vous devez vous servir du tableau 2 :

16) Quelles sont les chances pour un individu pris au hasard d'être membre des catégories supérieures ?

18,7%.

17) Même question pour un individu issu des catégories supérieures.

52,5%.

Les enfants issus de catégories supérieures ont donc plus de chances d'être membres des catégories supérieures qu'ils ne devraient en avoir si on était dans une situation dans laquelle règne l'égalité des chances.

18) Statistiquement parlant, une situation d'égalité des chances signifie que la position sociale occupée par un individu est totalement indépendante de son origine sociale. Quelle serait la probabilité pour un fils issu des catégories populaires d'être membre des catégories supérieures si l'égalité des chances était parfaite ?

Si la distribution était strictement indépendante de l'origine sociale, la probabilité de devenir membres des « catégories supérieures » par exemple devrait être identique quelle que soit l'origine sociale. Celle-ci devrait être de 18,7% puisque 18,7% des fils sont membres des « catégories supérieures ».

C'est-à-dire que 18,7% des fils issus des « catégories populaires » deviendraient membres des « catégories supérieures » (or la table nous donne un chiffre de 11,6%).

19) Complétez la phrase suivante : « un fils issu des catégories supérieures a 5 fois plus de chances d'être lui-même membres des catégories supérieures qu'un fils issu des catégories populaires. »

Nous allons à présent utiliser la notion de **odds-ratio** qui mesure le rapport des chances relatives entre des individus d'origines sociales différentes d'accéder à une position sociale plutôt qu'une autre.

Cette notion est très compliquée et si elle vous pose trop de problèmes, vous pourrez dans une devoir vous contenter des analyses que l'on vient de faire dans les questions 16 à 19. Mais on va tout de même essayer en procédant par étapes.

20) Quelles sont les chances pour les fils issus de catégories supérieures d'être membres des catégories populaires ? Quelles sont leurs chances de rester membres des catégories supérieures ?

15,4% de chances de devenir membre des catégories populaires.

52,5% de chances de rester membre des catégories populaires.

21) Calculez le rapport, pour les fils issus de catégories supérieures, entre les chances d'accès aux catégories supérieures et les chances d'accès aux catégories populaires. Faites une phrase pour exprimer votre résultat.

$$52,5 / 15,4 = 3,4$$

Un individu issu des catégories supérieures a 3,4 fois plus de chances de rester membre des catégories supérieures que de devenir membre des catégories populaires.

22) Calculez le même rapport pour les fils issus de catégories populaires (chances d'accès aux catégories supérieures/chances d'accès aux catégories populaires). Faites une phrase pour exprimer votre résultat.

$$11,6 / 59 = 0,2$$

Un individu issu des catégories populaires a 0,2 fois plus de chances de devenir membre des catégories supérieures que de rester membre des catégories populaires.

Cela signifie plus clairement qu'il a 5 fois plus de chances de rester membre des catégories populaires que de devenir membre des catégories supérieures.

23) Qu'en déduisez vous sur l'égalité des chances entre les deux catégories ?

Inégalité des chances.

24) Vous pouvez préciser votre idée en calculant ce qu'on appelle un « odds-ratio » : rapportez le résultat trouvé dans la question 21 au résultat trouvé en 22, et exprimez votre résultat dans une phrase.

$$3,4 / 0,2 = 17$$

Un individu issus des catégories supérieures a 17 fois plus de chances qu'un individu issu des catégories populaires d'être membres des catégories supérieures plutôt que membres des catégories populaires.

Quatrième question : analyse de la réalité de l'égalité des chances à partir d'une table de recrutement (voir tableau 3)

25) Quelle est la proportion de fils issus des catégories supérieures ?

8,4%.

26) Quelle est la proportion de fils issus des catégories supérieures parmi les cadres ? Pourquoi peut-on parler de surreprésentation ?

23,5%.

Ils sont surreprésentés.

27) Quelle devrait être la proportion de fils issus des catégories populaires parmi les catégories supérieures si l'égalité des chances était parfaite ?

8,4%. Les fils issus de catégories supérieures sont donc surreprésentés parmi les membres actuels des catégories supérieures.

Si la distribution était strictement indépendante de l'origine sociale, on devrait trouver la même proportion de fils issus de catégories populaires dans toutes les catégories. Ainsi, parmi les catégories supérieures, on devrait retrouver 67,9% de fils issus de catégories populaires puisque 67,9% des individus sont issus de catégories populaires ; or la table nous indique un chiffre de 41%. Dans tous les groupes, on devrait retrouver 67,9% de fils issus de catégories populaires, or ce n'est pas le cas. Ils sont sous-représentés.